

Statistiques communautaires: programme 2003-2007

2001/0281(COD) - 26/03/2002

La commission a adopté le rapport d'Astrid LULLING (PPE-DE, L) approuvant globalement la proposition dans le cadre de la procédure de codécision (première lecture), sous réserve de quelques amendements. En particulier, la commission introduit le principe selon lequel, dans certains domaines relevant de différentes politiques communautaires, il importe de ventiler les données en fonction du sexe. Estimant par ailleurs que l'enveloppe financière proposée pour la mise en œuvre du programme (192,5 millions d'euros pour la période 2003-2007) est insuffisante, la commission demande qu'elle soit établie à 222,377 millions d'euros pour la période 2003-2006.